

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 91 (1965)  
**Heft:** 14: Epuration des eaux usées - Sauvegarde des eaux naturelles - Incinération des ordures, fascicule no 2

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Thermodynamique macroscopique. Notions fondamentales**, par *M. Roy*, membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'École polytechnique de Paris. Dunod, 1964. — Un volume 16 × 25 cm, 165 pages, 65 figures. Prix : broché, 29 F.

Dans cet ouvrage, l'auteur établit les fondements de la thermodynamique des milieux continus, en respectant les données rigoureuses de la mécanique. Par un développement ordonné, M. Roy passe de la nature de la science qu'il étudie aux principes qui la régissent.

Les deux premiers chapitres sont consacrés à des rappels de notions utiles et à l'étude des fluides, puis les deux suivants aux premier et deuxième Principes de la thermodynamique en traitant les questions de l'entropie, de la température absolue et des irréversibilités. L'exposé de ces Principes a été entrepris sous plusieurs aspects, ce qui conduit l'auteur à en formuler plusieurs énoncés rendant cette étude très complète. Puis M. Roy traite dans le cinquième chapitre des diagrammes, des équilibres et des changements d'état. Le chapitre suivant est consacré au troisième Principe et la publication se termine par l'étude de l'énergie utilisable et des pertes énergétiques.

Dans son exposé, l'auteur ne fait appel qu'à des connaissances avancées de mathématiques et de physique, ce qui lui permet de donner des bases solides aux notions fondamentales qu'il présente. En revanche, cette question l'oblige à exclure de ses considérations les questions, fondamentales elles aussi, que sont l'échange de masse entre un système et l'extérieur, ainsi que la dissipation dans un fluide.

Cet ouvrage de thermodynamique, caractérisé par une grande rigueur, s'adresse à l'ingénieur qui désire approfondir ses connaissances théoriques. J.-C. G.

**Comment lancer un produit nouveau** (Conception. Développement. Commercialisation), par *R. Leduc*. Dunod, Paris, 1965. — Un volume 14 × 22 cm, 208 pages, avec 5 figures. Prix : broché, 14 F.

On a pu estimer que dans cinq ans, plus de 50 % du chiffre d'affaires de la plupart des sociétés sera réalisé avec des produits qui n'existent pas encore aujourd'hui.

Cette découverte du rôle déterminant que vont jouer les nouveaux produits pour la croissance, voire la survie de l'entreprise, est récente pour beaucoup d'industriels. Rien n'est, en effet, plus difficile à réussir que le lancement d'une nouveauté : la quantité d'inconnues qu'il recouvre, la variété des services qu'il met en jeu, l'ampleur des décisions qu'il suppose en font l'une des opérations les plus risquées qu'un industriel ait à entreprendre, surtout si l'on pense à l'importance des investissements qu'elle met en jeu.

L'ouvrage de R. Leduc donne une description méthodique et pratique des problèmes de lancement de produits nouveaux et des modes opératoires propres à les résoudre et les passe au crible depuis la conception jusqu'à la naissance et au premier âge du produit.

Bn.

**Traité de béton armé. Tome V: Toitures, voûtes, coupes**, par *A. Guerrin*, ingénieur-conseil, professeur à l'École spéciale des travaux publics. Paris, Dunod, 1965. — Un volume 16 × 24 cm, xi + 471 pages, figures.

Ce tome V traite des applications du béton armé aux couvertures des constructions sous des formes diverses : toitures planes, toitures courbes, voûtes et coupes.

Après une étude des influences atmosphériques sur les couvertures : vent, neige, pluie, température, hygrométrie, puis une classification des différents types de toitures en béton armé et l'exposé de généralités, l'auteur étudie en détail les structures indiquées ci-dessous.

*Sommaire :*

1. Généralités. — 2. *Fermes ordinaires*, généralités, différents types, fermes préfabriquées, calculs, exemples. — 3. *Fermes-cadres ou portiques*, généralités, calculs, exemples. — 4. *Toitures-terrasses*, généralités, gros œuvre, étanchéité,

accidents de terrasses, système spécial d'étanchéité des toitures-terrasses. — 5. *Toitures courbes à tirants*, description, calculs, exemple. — 6. *Toitures cylindriques autoportantes*, généralités, voûtes cylindriques courbes, toits plissés. — 7. *Toitures à double courbure*. — 8. *Coupes*. — 9. *Toitures spéciales*, en arc, portiques continus, auvents et toitures en porte à faux, toitures spéciales pour grands espaces.

## DIVERS

### Appel de soumissions

Le Secrétariat général de la SIA, Beethovenstrasse 1, 8002 Zurich, communique :

Le Ministère des affaires étrangères de la République Arabe Syrienne, Direction économique, Damas, désire entrer en contact avec des bureaux d'études suisses pour des soumissions a) de systèmes de canalisations urbaines, et b) d'abattoirs modernes.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Ministère ci-dessus indiqué.

## CARNET DES CONCOURS

### Concours d'idées pour le raccordement de la Ville de Neuchâtel à la RN 5

#### Ouverture

La Ville de Neuchâtel ouvre un concours d'idées en vue d'étudier, dans le cadre de l'aménagement et de l'extension de la ville :

- le raccordement du réseau urbain à la route nationale 5 ;
- le raccordement des routes cantonales n° 10 et n° 11 à la route nationale 5 à travers la ville ;
- l'utilisation des terrains gagnés sur le lac par les comblements en cours et à venir.

Ce concours est ouvert à tout architecte et ingénieur domicilié en Suisse. En raison de la complexité des problèmes posés, il est suggéré aux concurrents de former équipe. Une somme de 80 000 fr. est réservée aux prix et une autre de 30 000 fr. à disposition pour des achats éventuels.

Le jury est composé comme suit :

MM. Fernand Martin, conseiller communal, Neuchâtel, président ; Paul-Eddy Martenet, conseiller communal, Neuchâtel ; Robert Ruckli, directeur du Service fédéral des routes et des digues, Berne ; Georges Béguin, avocat, Genève ; Alberto Camenzind, architecte, Lausanne ; François Guisan, ingénieur, Lausanne ; Olivier Keller, ingénieur, Lausanne ; Arthur Lozeron, architecte, Genève ; Hans Marti, architecte, Zurich.

Suppléants : MM. Edmond Rey, ingénieur adjoint du Service fédéral des routes et des digues, Berne ; Marcel Jenni, ingénieur, Zurich ; Théo Waldvogel, architecte communal, Neuchâtel.

Experts : MM. Jean-Daniel Dupuis, ingénieur cantonal, Neuchâtel ; Pierre Kipfer, adjoint à l'ingénieur cantonal, Neuchâtel ; Jean Cachelin, ingénieur communal, Neuchâtel.

Délai pour les questions : 21 août 1965, et pour la remise des projets le 28 février 1966.

Les documents peuvent être retirés auprès de la Direction des travaux publics de la ville de Neuchâtel, moyennant un dépôt de 100 fr.